

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU Lundi 8 juin 2015

L'AN DEUX MIL QUINZE le lundi 8 juin, le conseil municipal de Salagnon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilbert DURAND.

Date de convocation du Conseil municipal : le 1^{er} juin 2015

Présents : **DURAND** Gilbert, **BARRET** Daniel, **DOMINI FAURE** Sylviane, **MARTIN** André, **MORAND** Virginie, **NUGUET** Frédéric,
PARADIS Stéphane, **YVRARD** Fanny, **GIGANDON** Marie-Noëlle, **CONTASSOT** Raymond,

Absents : **ANGLADE** Colette

Excusés : **CARREZ** Michèle, **BOULIEU** Véronique, **DEMUTH** Aymeri, **LOUIS** Christine

Pouvoirs : **CARREZ** Michèle a donné pouvoir à **MARTIN** André
LOUIS Christine a donné pouvoir à **DOMINI FAURE** Sylviane
DEMUTH Aymeri a donné pouvoir à **BARRET** Daniel
BOULIEU Véronique a donné pouvoir à **NUGUET** Frédéric.

Secrétaire : **CONTASSOT** Raymond

Après lecture et approbation du compte rendu du 20 avril 2015, Monsieur le Maire ouvre la séance et aborde l'ordre du jour.

Approbation du Compte rendu du 20 avril 2015 : unanimité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Madame Colette ANGLADE : lecture du courrier reçu en mairie le 8 juin 2005.

Il demande à Madame GIGANDON de proposer la prochaine personne qui figurait sur la liste.

Madame GIGANDON doit rencontrer les personnes concernées et informera le conseil de la personne qui remplacera Madame ANGLADE.

1/ DELIBERATIONS

RATTACHEMENT D'UNE DELIBERATION

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est possible avec l'accord de l'assemblée de rattacher une délibération qui n'était pas prévue à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Il est nécessaire de rattacher la délibération concernant des demandes de subventions au Conseil Général pour une rampe d'accessibilité à un bâtiment communal.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres votants le rattachement de cette délibération à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 8 juin 2015.

POUR : 14 - ABS = 0 - CONTRE = 0

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'INSTALLATION D'UNE RAMPE D'ACCESSIBILITE SUR UN BATIMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet concernant la construction d'une rampe accès pour les personnes à mobilité réduite à un bâtiment Communal et propose le plan de financement suivant :

SOURCES	MONTANT	TAUX
Conseil Départemental	5025.20 €	40 %
Commune	7537.81 €	60 %
TOTAL	12563.01 €	100 %

Pour ces travaux Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'approuver le plan de financement et demande l'autorisation de solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants :

- Approuve le plan de financement,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère,
- donne tout pouvoir au Maire pour signer tout document.

POUR : 14 - ABS = 0 - CONTRE = 0

ALLEE DES MÛRIERS

La présente délibération porte à la demande des trois indivis de l'Allée des Mûriers sur la remise à la commune de l'allée des Mûriers, de la voie communale de Chamont à l'aire de retournement (495) soit une longueur de 180 mètres linéaires.

Ce chemin dessert actuellement onze propriétés bâties. L'ensemble « La Batterie » contient à lui seul 6 habitations. Le service de collecte des ordures ménagères effectue le demi-tour sur la parcelle 495 destinée à cet usage.

L'état préoccupant de ce chemin revêtu et dont la surface de roulement est très altérée pose la question de la continuité du service public de ramassage des ordures ménagères.

Cette voie privée grevée des servitudes de passage dont usent les six nouveaux lots sera réparée suivant le profil en travers type joint et conforme au plan cadastral. Aux co-lotis et aux bénéficiaires des droits de passage de trouver la répartition financière pour la prise en charge des travaux.

Si accord trouvé et dès les travaux réalisés, le conseil municipal mandatera un ou plusieurs élus pour procéder au constat de bonne exécution de cette remise en état.

Suivant trois ans à partir de cette date et sous condition d'un bon maintien en état de cette voie et ses abords immédiats, et de la canalisation des eaux pluviales qui devront ne pas s'écouler sur les parcelles en contrebas, la commune s'engage à la prise en charge du transfert de cette voie dans le domaine privé de la commune.

Cela concerne les parcelles AH 493, 495, 496 et 498.

Ce transfert sera gratuit pour les cédants.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres votants :

- le transfert de l'Allée des Mûriers dans le domaine privé de la commune, sous réserve que les conditions énoncées ci-dessus aient été respectées pendant trois ans.

POUR : 14 - ABS = 0 - CONTRE = 0

2/ TRAVAUX DES COMMISSIONS

Eclairage public : Les travaux d'éclairage public carrefour du Pontet et sur le chemin piétons sont en bonne voie.

Fin des travaux prévus pour fin juillet.
Le prochain chantier d'éclairage public concernera le chemin des Champagnes.
Réunion avec le SEDI le 18 juin pour évoquer les prochains projets.

Ecole :

- école maternelle : la peinture des bandeaux sera faite pendant les congés d'été par les employés communaux. Location nacelle + peinture = 2500 €
- rénovation de la salle dans laquelle ont lieu les NAP : devis de 3000 €

Travaux divers :

- installation de la structure « araignée » au Revolet : un premier devis a été proposé à la commune pour le terrassement de 1968 €. Des devis vont être demandés à deux autres entreprises.
- Abris bus au centre du Village : le toit est terminé.
- Bâtiment mairie : le toit au-dessus de la salle de congélation va être refait semaine 25. Le toit de la partie du bâtiment abritant les locaux de la mairie sera fait courant juillet.
- Les fenêtres du secrétariat ont été changées. Un devis pour le remplacement des volets a été proposé : 5000 €.

Requalification des espaces publics :

La commission d'appel d'offre a retenu le bureau d'étude ALPAGES.
Une réunion est prévue le 2 juillet.

Voirie :

- Le fauchage a été fait. Un deuxième passage est prévu en automne. Remarque : des personnes ont signalé que par endroit il a été mal exécuté.
- Eaux pluviales : les travaux ont été fait au bout du chemin des Champagnes, chemin du Revolet et au bout du chemin des Sables (limite avec Sermérieu). Reste à prévoir : chemin des Sables/chemin de Rappillard.
- La purge de tous les avaloirs a été faite.
- Ralentisseurs : demande des subventions par la CCBD
- Chemin de Varézieu : les travaux vont commencer

Cantine – garderie – NAP :

- Un nouveau règlement est en cours de rédaction pour la rentrée 2015-2016
- Tarifs NAP : pas d'augmentation pour l'année scolaire 2015-2016
- Tarifs cantine et garderie : augmentation de 1% (inflation)
Repas : 4,20 €
Garderie matin : 1,21 €
Garderie soir : 2,32 €

La validation de ces tarifs sera proposée à l'ordre du jour du prochain Conseil.

Santé – Sécurité :

- Initiation aux premiers secours a eu lieu à l'école pour les élèves de CM1 et CM2
- Adulte : problème pour définir une date. Proposition d'un samedi en septembre ou octobre
- Rédaction du PCS en cours

3. CCBD

- Le schéma de mutualisation des services est en cours : un bureau d'étude a été mandaté pour faire une étude de l'état de l'existant et rencontrer le personnel communal (de chaque commune) et les élus.

Questions diverses

- Réunion avec les jeunes :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a rencontré une délégation des jeunes concernant les dégradations sur la commune :

- Le barbecue du Revolet a été enlevé. Monsieur le Maire propose de le remplacer par un barbecue « en dur ».
- Problème des deux roues sur le terrain du Revolet
- Par ailleurs des motos circulent de manière intempestive sur la route départementale (route de Sermérieu) causant des problèmes de bruit et de dangerosité.
- La fresque au Revolet a été saccagée

- CCDDRA

Un représentant du CCDDRA est venu présenter les modalités de demande de subventions du Conseil Régional. La commune pourrait présenter des demandes pour le SAS d'accès au foyer, les réfections des toitures des bâtiments communaux, la requalification des espaces publics.

- Ferme MICHOUUD
- Les propriétaires ont jusqu'au 15 juillet pour faire les travaux.(arrête préfectoral).
 - Poteau téléphonique accidenté sur la RD 522 a été remplacé
 - Un regard d'assainissement s'est affaissé devant le lotissement « Le Clot »
 - La vogue annuelle et le feu d'artifice auront lieu le weekend du 22-23 août : Monsieur le maire a reçu les conscrits.
 - PLU : Monsieur LATUILLERIE devrait envoyer le règlement de la zone Uh et fixer une réunion avec Mme LAURENT (SANO) et un représentant du SCOT.
 - Bus scolaire aux Champagnes : problème du rond-point Perriol. Voir avec la commune de Sermérieu.
 - Mme RUPLINGER quitte l'école de Salagnon à la rentrée prochaine.
 - Monsieur le Maire rend compte d'une réunion à laquelle il a participé concernant les communes nouvelles.

Prochain conseil le 6 juillet 2015

Fin de la séance à 23h05.